MIDI CAPITAL EN CHIFFRES

10 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LA GESTION D'ACTIFS NON COTÉS

120 M€ SOUS GESTION

28 PROFESSIONNELS

9 000 SOUSCRIPTEURS

65 PME EN PORTEFEUILLE

1 MD€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES DANS CES ENTREPRISES

2 600 EMPLOIS CRÉÉS

LE CLUB DEAL 2013 EN BREF

CARACTÉRISTIQUES CLÉS

Stratégie d'investissement	PME identifiées en amont, jugées matures
Type d'opérations recherché	Capital Développement
Secteurs d'activité privilégiés	Tous secteurs et plus particulièrement ceux offrant une forte capacité de résistance aux fluctuations du marché
Objectif en nombre de PME	5 à 10
Zone d'investissement	France entière
Souscription minimale	5 000 € (puis par tranche de 1 000 €)
Durée de blocage	5,5 à 7 ans [1]
Réduction d'impôt	50 % de l'investissement en réduction d'ISF [2]
Plafond de défiscalisation	45 000 € par foyer [2]
Date limite de réception des souscriptions	Le 17/05/2013 pour les patrimoines < à 2,57 M€ [2] Le 10/06/2013 pour les patrimoines > à 2,57 M€ [2]
Teneur de compte	Natixis

CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION, LE CLIENT PEUT RECEVOIR, SUR SIMPLE DEMANDE DE SA PART, DES PRÉCISIONS SUR LES RÉMUNÉRATIONS RELATIVES À LA COMMERCIALISATION DU PRÉSENT PRODUIT.

TABLEAU DES FRAIS	À LA CHARGE DU SOUSCRIPTEUR	À LA CHARGE DES PME
Droits d'entrée (Frais de dossier)	5 % TTC maximum	9,57 % TTC
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement [3]	0 %	4,78 % TTC
Frais de constitution	0 %	0 %
Frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations	10 % TTC maximum [4]	0 %
Frais de gestion indirects	0 %	0 %

[1] Le Mandat sera conclu pour une durée déterminée courant jusqu'à la plus proche des deux dates suivantes : (i) la date à laquelle le Portefeuille de Participations aura été intégralement cédé et liquidé net de tout passif, ou (ii) le 30 juin 2020, étant précisé que dans ce dernier cas, sauf réalisation de l'hypothèse visée au (i), il sera renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de un (1) an.

[2] Fiscalité en vigueur au 31/01/2013.

[3] Ces frais annuels sont assumés par les entreprises, sauf défaillance de celles-ci. Il est précisé que dans ce cas, ils pourront être perçus sur les revenus et produits de cession encaissés par le souscripteur.

UNE ÉQUIPE RECONNUE

DANS LE TOP 3 DES SOCIÉTÉS PRÉFÉRÉES DES CONSEILLERS EN GESTION DE PATRIMOINE FRANÇAIS.

- N°1 POUR LE BACK-OFFICE
- N°1 POUR L'ÉQUIPE COMMERCIALE
- N°2 POUR LA QUALITÉ DE LA GAMME

Source : Palmarès Gestion de Fortune 2013 [5].

DÉSIGNÉE EN 2012 PARMI LES 3 MEILLEURES ÉQUIPES DE CAPITAL DÉVELOPPEMENT EN FRANCE, POUR LA QUALITÉ DE SA STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT.

Source : Prix Capital Finance/Les Echos.

AVERTISSEMENTS

Les avantages fiscaux obtenus via la conclusion de ce mandat de gestion sont acquis en contrepartie de risques et contraintes.

- Le délai de conservation minimum des titres est fixé par l'article 885-0 V bis du CGI (31 décembre de la cinquième année suivant celle de la souscription, soit jusqu'au 1er janvier 2019). Cette durée de blocage peut aller jusqu'au 30 juin 2020 [1].
- Comme pour tout investissement en capital, le mandat de gestion expose l'investisseur à un risque de perte en capital, celui-ci n'étant pas garanti.
- L'investissement au capital de sociétés non cotées est par nature peu ou pas liquide. La cession des titres peut s'avérer délicate.
- L'option d'achat consentie aux actionnaires des PME limite l'accès de l'investisseur à la valeur créée. Le potentiel de plus-value est donc plafonné, alors que l'investisseur supportera toute moins-value si l'investissement évoluait défavorablement.

[4] Une réserve indisponible permanente sera constituée en vue de couvrir les frais de transaction éventuels. Cette réserve sera débloquée et le solde disponible versé au Mandant, dès lors que l'ensemble du Portefeuille aura été définitivement liquidé, purgé de tout passif de quelque nature que ce soit.

[5] Cette étude a été réalisée auprès de plus de 3 000 conseillers en gestion de patrimoine indépendants répartis sur toute la France. Les prix sont accordés par les CGPI, distributeurs des fonds, en fonction notamment de la qualité de leurs relations avec la société de gestion et du niveau de commissionnement.

Édition Avril 2013

MIDI CAPITAL capital investissement

TOULOUSE | 11-13 rue du Languedoc - BP 90112 31001 Toulouse Cedex 06
PARIS | 42 avenue Montaigne - 75008 Paris
NICE | Immeuble Arénice - Quartier d'affaires de l'Arénas 455 Promenade des Anglais - 06299 Nice Cedex 3
MONTPELLIER | 543 rue de la Castelle - 34070 Montpellier
BORDEAUX | 9 rue de Condé - 33064 Bordeaux Cedex
MARSEILLE | 165 avenue du Prado - 13272 Marseille Cedex 08
BARCELONE | Carrer Torrent de l'Olla 6, Barcelona 08012

MANDAT DE GESTION
CLUB DEAL 2013

UN INVESTISSEMENT DIRECT EN PME

DOCUMENT NON CONTRACTUEL À CARACTÈRE PUBLICITAIRE

MIDI CAPITAL
capital investissement

MANDAT DE GESTION

CLUB DEAL 2013
LES POINTS CLÉS

Midi Capital est l'une des rares sociétés de gestion à proposer, pour la 3ème année consécutive, un accès privilégié et direct au capital de PME jugées matures et disposant d'un projet de croissance. Ces PME sont sélectionnées par notre équipe de gérants, dans des conditions de rendement, de fiscalité et de frais jugées attractives.

EN CONTREPARTIE D'UN RISQUE DE PERTE DU CAPITAL INVESTI, LA SOUSCRIPTION AU PANIER CLUB DEAL 2013 PERMET DE BÉNÉFICIER DES AVANTAGES SUIVANTS :

À LA SOUSCRIPTION

50% du montant investi, hors droits d'entrée, en réduction immédiate d'ISF [1] avec un plafond de réduction de 45 000 € [2], en contrepartie d'un blocage de l'investissement pour une durée minimale de 5,5 ans, pouvant aller jusqu'à 7 ans.

PENDANT LA DURÉE DU MANDAT

0% de frais de gestion [3].

0% d'ISF [1] sur les montants investis dans le Club Deal 2013 (exclusion de l'assiette).

À LA SORTIE

UN PRIX DE CESSION PRÉDÉTERMINÉ, BIEN QUE NON GARANTI

Pour chaque PME, les actionnaires historiques ont une option d'achat des titres souscrits, pour un prix prédéterminé allant de 120% à 150% de l'investissement initial selon la date de sortie [4] et le profil de la société.

À défaut d'exercice de cette option, la société sera mise en vente et les souscripteurs du Club Deal 2013 auront une priorité sur le prix de cession, sous réserve qu'il soit suffisant, afin que leurs actions génèrent un rendement annuel de 6%.

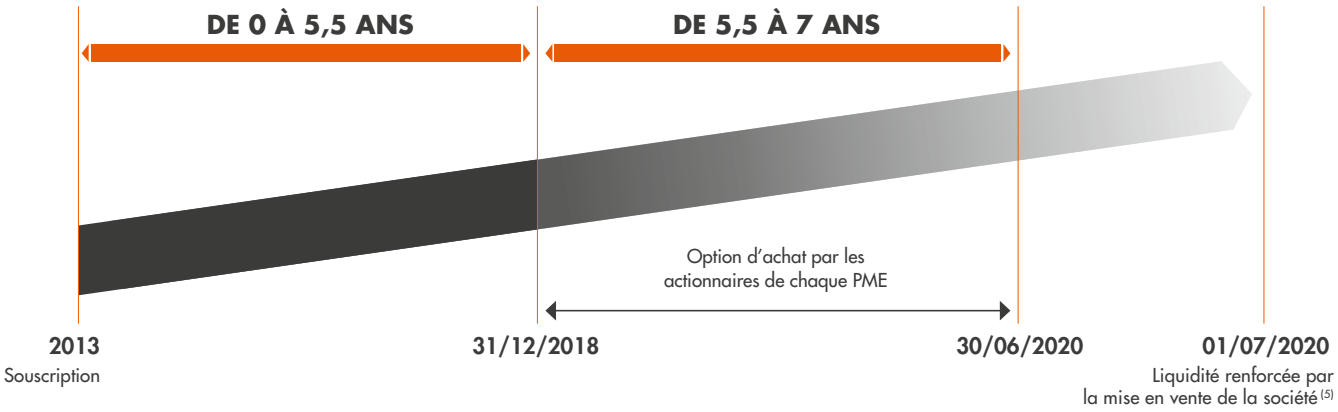

[1] Fiscalité en vigueur au 31/01/2013.
[2] Plafond global annuel comprenant les souscriptions directes au capital de sociétés éligibles, les souscriptions de parts de FIP et/ou de FCPI ouvrant droit à une réduction d'ISF, ainsi que celles relatives à des dons effectués auprès d'organismes.
[3] Ces frais sont assumés par les entreprises, sauf défaillance de celles-ci. Il est précisé que dans ce cas, des frais de gestion de 4% HT par an pourront être perçus sur les revenus et produits de cession encaissés par le souscripteur, sans que celui-ci n'ait à réaliser aucun paiement complémentaire.
[4] Le prix d'achat sera majoré de 10% par an.
[5] Dans ce cas, la date de sortie effective dépendra du bon déroulement des négociations. Midi Capital fera ses meilleurs efforts pour limiter cette durée.

CLUB DEAL 2013

SÉLECTION ET ACCOMPAGNEMENT DES PME

UN INVESTISSEMENT DIRECT EN ACTIONS DANS UN PANIER DE PME

5 à 10 PME évoluant sur des secteurs d'activité diversifiés devraient être sélectionnées pour le Mandat de Gestion Club Deal 2013.

Elles devront majoritairement respecter les critères suivants :

- Avoir atteint un stade de maturité et générer des bénéfices ;
- Avoir un projet de croissance structuré, porté par des dirigeants ambitieux, impliqués personnellement, financièrement et majoritairement ;
- Avoir un horizon à 5 ans pour leur projet de développement.

Chaque année, notre équipe de gérants, professionnels du capital investissement, rencontre plus de 600 chefs d'entreprise porteurs de projets de croissance, pour ne sélectionner que les dossiers jugés les meilleurs.

Chaque décision d'investissement est prise par le comité de direction de Midi Capital après étude des dossiers par nos équipes en interne et réalisation d'audits externes (juridiques, comptables, fiscaux, etc.).

www.club-deal-isf.com

QUELLES SONT LES PME FINANCÉES ?

Le site dédié du Club Deal 2013 présente le panier des PME présélectionnées et a été conçu pour être une véritable plateforme d'échanges entre les souscripteurs/distributeurs, les dirigeants et l'équipe de Midi Capital, tout au long de l'investissement.

Le souscripteur y trouvera des présentations complètes de chaque société (description de l'activité de la société et de son projet de développement, chiffres clés, actualités, vidéos, photos, interviews des dirigeants).

L'ACCOMPAGNEMENT DES PME

Midi Capital compte 14 gérants pour le suivi de ses participations. Ils seront présents aux côtés des PME pour les accompagner tout au long de l'investissement et siègeront aux comités stratégiques.

Tout au long de la vie du mandat de gestion, le souscripteur bénéficie par ailleurs d'un reporting périodique présentant l'évolution de chacune des PME financées, afin d'être informé au mieux de la vie de la PME.

SCHÉMA D'INVESTISSEMENT

Il est rappelé que l'investissement dans des PME présente un risque de perte en capital.